

RCS : ROMANS

Code greffe : 2602

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1987 B 00474

Numéro SIREN : 341 030 740

Nom ou dénomination : MAZARS & SEFCO

Ce dépôt a été enregistré le 14/05/2018 sous le numéro de dépôt A2018/002682

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE .....  
..... ROMANS SUR ISERE



728148

**Dénomination :** MAZARS & SEFCO  
**Adresse :** 5 avenue de Verdun Le Forum 26000 Valence -  
FRANCE-  
  
**n° de gestion :** 1987B00474  
**n° d'identification :** 341 030 740  
  
**n° de dépôt :** A2018/002682  
**Date du dépôt :** 14/05/2018

**Pièce :** Décision(s) du président du 22/01/2018



728148

**MAZARS & SEFCO**  
 société par actions simplifiée  
 au capital de 1.575.000 euros  
 Siège : Le Forum - 5 avenue de Verdun  
 26000 VALENCE  
 341 030 740 RCS ROMANS

»»»»

DEPOSE  
 DE COM

14 MAI 2018

**DÉCISION DU PRÉSIDENT  
 DU 22 JANVIER 2018**

L'an deux mille dix-huit, et le 22 janvier, Monsieur Jean-Pierre PEDRENO, président de la SAS dénommée MAZARS&SEFCO, a pris la décision suivante relative à la nomination d'un directeur général pour la société.

Monsieur Philippe AUBERT, demeurant 3 place Gardon, 26000 VALENCE, est nommé directeur général, et assumera sous sa responsabilité la direction générale de la société, pour une durée égale à celle des fonctions du président.

Monsieur Philippe AUBERT intervenant aux présentes déclare accepter ces fonctions.

Il déclare qu'aucune interdiction, déchéance ou incompatibilité, qu'aucune mesure ou disposition quelconque ne s'opposent à l'exercice par lui des fonctions auxquelles il vient d'être nommé.

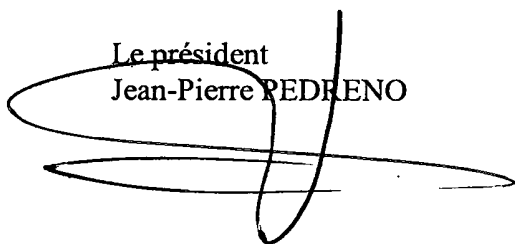
Monsieur Philippe AUBERT, directeur général, est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société dans la limite de l'objet social.

Le directeur général est autorisé à consentir des subdélégations ou substitutions de pouvoirs pour une ou plusieurs opérations ou catégories d'opérations déterminées.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité et de dépôt prévues par la loi.

Fait en 2 exemplaires,  
 A Valence, le 22 janvier 2018

Le président  
 Jean-Pierre PEDRENO



Le directeur général  
 Philippe AUBERT

*Le directeur général nommé fera précéder sa signature de la mention manuscrite : « Bon pour acceptation des fonctions de directeur général »*

*Bon pour acceptation des  
 fonctions de directeur  
 général*

